



Le 26 novembre 2025

**PAR COURRIEL**

**Accès à l'information**  
Complexe Desjardins  
Tour Est, 12<sup>e</sup> étage  
C. P. 10000, succ. pl. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1H7  
[Responsable.Acces@hydroquebec.com](mailto:Responsable.Acces@hydroquebec.com)

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0479**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 15 octobre 2025 et indiquant :

« [...] je désire recevoir le ou les documents mentionnés ci-dessous :

- *Le document incluant les informations suivantes : Le nombre de pannes de courant de plus de 8 heures ainsi que le nombre de personnes touchées par ces pannes pour la périodes du 1er janvier 2024 au 15 octobre 2025 par région administrative (17). »*

(Transcription intégrale)

En réponse à une partie de votre demande, vous trouverez en annexe une copie des renseignements visés par votre demande.

Quant au nombre de personnes touchées par ces pannes, nous ne détenons pas cette information. Nous invoquons à cet égard l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

À noter que d'un secteur à l'autre, la qualité du service peut être influencée par différents facteurs, comme le couvert forestier et les événements météo ayant touché la région. À titre d'exemple, il est fort probable que le nombre de pannes soit plus élevé dans une région boisée par rapport à un secteur urbain. Rappelons que l'amélioration de la qualité du service est la priorité 1 du Plan d'action 2035 (<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>) d'Hydro-Québec, qui s'est engagée à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à notre clientèle un service fiable et de grande qualité.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents

Karine Charest  
Directrice – Affaires corporatives et gouvernance  
p. j.

